

Montea prévoit le renforcement de ses fonds propres à hauteur d'environ € 8.825.000 par l'apport (indirect) en nature d'un immeuble logistique situé à Hoofddorp aux Pays-Bas

Montea annonce qu'elle entend réaliser aujourd'hui l'apport (indirect) en nature d'un immeuble logistique situé à Hoofddorp aux Pays-Bas pour une valeur d'apport d'environ € 8.825.000 et l'émission concomitante de 203.107 actions nouvelles Montea dans le cadre de son capital autorisé.

Montea a, par l'intermédiaire de sa filiale néerlandaise Montea Nederland N.V., acquis auprès de Kenick Capital B.V. de Moerdijk, un immeuble logistique de 6.290 m² avec 108 emplacements de parking dans le parc d'affaires « De President » à Hoofddorp aux Pays-Bas. « De President » est un parc d'affaires au sud de Hoofddorp d'environ 100 hectares¹. Cette transaction a été supervisée par XO Property Partners. Le 4 avril 2018, l'acte de cession de propriété relatif à ce bien immobilier aux Pays-Bas a été exécuté. Montea attend vers midi la confirmation du notaire néerlandais que le bien immobilier est libre d'hypothèque et de saisies, ce qui rendra la transaction définitive.

Montea prévoit alors - après la fermeture de la bourse - d'augmenter son capital dans le cadre du capital autorisé au moyen de l'apport en nature de la créance en paiement du prix d'achat de la propriété du bien immobilier de Kenick Capital B.V. sur Montea Nederland NV, à hauteur du montant total de € 8.824.999,15 (€ 4.139.320,66 en capital et € 4.685.678,49 en prime d'émission) par l'émission de nouvelles actions Montea, à un prix d'émission par action égal à € 43,45. Ce prix d'émission correspond au cours de clôture moyen pondéré de l'action Montea sur le marché d'Euronext Brussels pendant les 30 jours calendriers précédant le 5 avril 2018, déduction faite du dividende brut restant dû pour la période du 1er octobre 2017 au 31 décembre 2017 et payable en mai / juin 2018 (coupon n°19) soit un montant brut de 0,54 € par action (à approuver par l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2018 de Montea). Ces actions participeront au résultat de l'exercice commençant le 1er janvier 2018.

L'apport de Kenick Capital B.V. sera rémunéré par 203.107 nouvelles actions Montea pour un montant total de €8.824.999,15. Les 203.107 actions nouvelles Montea qui seront ainsi émises seront des actions ordinaires ayant les mêmes droits que les actions existantes. L'admission à la négociation des nouvelles actions sur Euronext Brussels et Paris sera demandée sans délai.

Ayant la possibilité de payer en actions, Montea est en mesure de gérer de manière proactive sa structure de capital et de maintenir une marge de facilités de crédit, ce qui lui permet d'effectuer à l'avenir des transactions supplémentaires financées par endettement. L'apport en nature aura en effet un effet bénéfique sur le taux d'endettement simple et consolidé de Montea, avec une réduction d'environ 0,59% par rapport au taux d'endettement consolidé au 31 décembre 2017.

MONTEA « SPACE FOR GROWTH »

Montea SCA est une société immobilière réglementée publique de droit belge (SIRP – SIIC), spécialisée dans les ensembles logistiques situés en Belgique, aux Pays-Bas et en France. L'entreprise est un acteur de référence sur son marché. Montea offre à ses clients l'espace – au sens propre – dont ils ont besoin pour croître, sous la forme de solutions immobilières souples et innovantes. La société crée ainsi de la valeur à l'intention de ses actionnaires. Montea est le premier investisseur immobilier belge à avoir reçu la Lean & Green Star en reconnaissance d'une réduction de 26% des émissions de CO2 dans son patrimoine belge. Au 31/12/2017, le patrimoine immobilier représente une superficie totale de 968.948 m², répartie sur 54 sites. Montea SCA est cotée depuis fin 2006 sur Euronext Bruxelles (MONT) et Paris (MONTP).

CONTACT PRESSE

Jo De Wolf | +32 53 82 62 62 | jo.dewolf@montea.com

POUR EN SAVOIR PLUS

www.montea.com

¹ Voir aussi le communiqué de presse du 29 mars 2018.